Image not found or type unknown

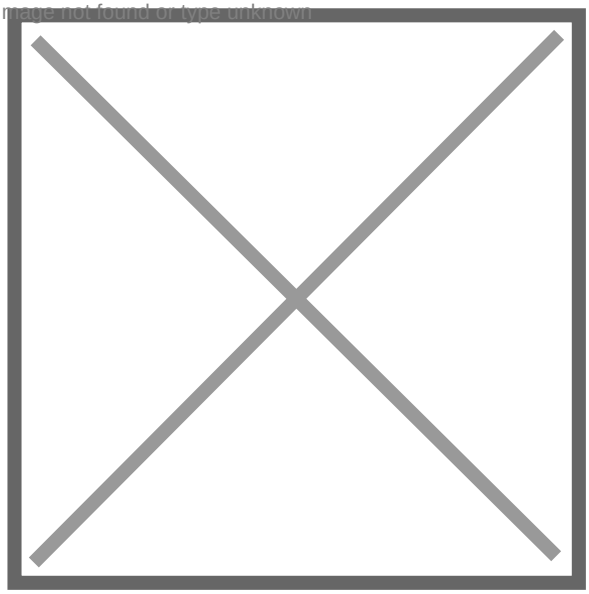

Location 3 mois depart anticipe suite proprietaire irascible

Par **Mailssimo**, le **06/11/2022** à **16:13**

Bonjour

Ma copine etrangere est venue dans mon pays avec sa soeur pour 3 mois et j ai du leur louer un logement type T2 a 850€.

Mais le prprietaire se montrait irascible. Il tapait sur les murs la nuit parce qu il trouvait qu elkes parlaient trop fort apres 20h30. Il ne voulait rien voir sur le balcon. Elles ont achete une clil mobile et il m a reclame 300 euros parce que sa facture d electricite avant augmente.

Puis il nous a demande oralement de partir ce que nous avons fait, mais il a refuse de reprendre ses cles et de faire l etat des lieux sous pretexte qu il ne nous avait pas demande de partir par ecrit. Je lui ai laisse ses cles dans sa boite aux lettres.

Je lui ai donc envoye une lettre recommandee ou je lui signalait que nous avions quitte le logement et qu il n avait qu a garder la caution.

Il a recu le courrier le 24 octobre et m a repondu par lettre recomandee qu il ne m avait pas envoye de preavis qu il refusait de prendre les cles et que si je ne lui reglait pas le loyer de novrmbre il le majorerait de 10%

En outre il me reclame 126.82 de frais d electricite

Que dois je faire?

Cordialement

Par **Lag0**, le **07/11/2022** à **06:44**

[quote]
Ma copine etrangere est venue dans mon pays

[/quote]
Bonjour,

De quel pays parlez-vous ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés